

Terre-Neuve-et-Labrador – Modifications de l'assurance automobile

Révision de la loi – En vigueur le 1^{er} janvier 2020

Comme l'avait annoncé le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, cette province passe à un régime d'indemnisation directe en assurance automobile au 1^{er} janvier 2020. En cas de collision à laquelle deux véhicules ou plus sont mêlés, les conducteurs présentent désormais leur demande de règlement pour les accidents *dont ils ne sont pas responsables* à leur assureur. Le régime d'indemnisation directe remplace le système adversatif d'indemnisation fondé sur la responsabilité délictuelle utilisé jusqu'à maintenant, dans lequel les conducteurs devaient traiter avec l'assureur du conducteur jugé responsable.

Liste des changements apportés au guide de référence de l'étudiant – édition de 2017

Ces changements se trouvent également en ligne, à l'adresse <https://www.insuranceinstitute.ca/fr/cip-fcip-designations/cip/program-courses/Texts-SRGs-Addenda>.

Voici les changements apportés à l'édition 2017 du guide de référence de l'étudiant pour le cours *C14 : L'assurance automobile, 1^{re} partie (Québec)* :

- Leçon 13 sur l'indemnisation directe en cas de dommages matériels :
 - o Ajouter « Terre-Neuve-et-Labrador » au titre et aux objectifs d'apprentissage
 - o Ajouter cette section aux questions de révision des points clés :
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
 - Sous quelle forme les garanties d'assurance automobile sont-elles offertes à Terre-Neuve-et-Labrador?
 - Quelles sont les garanties obligatoires à Terre-Neuve-et-Labrador?
 - Quand la garantie d'indemnisation directe en cas de dommages matériels s'applique-t-elle?
 - En supposant que vous soyez un automobiliste de Terre-Neuve-et-Labrador et que votre véhicule soit endommagé lors d'un accident dont un autre automobiliste est entièrement responsable, par l'assureur de quel automobiliste les réparations seront-elles payées?
- Leçon 14 sur l'Alberta et Terre-Neuve
 - o Supprimer « Terre-Neuve » du titre et des objectifs d'apprentissage de la leçon
 - o Supprimer toute mention de « Terre-Neuve » dans les questions
- Remarque : Aucun changement n'est apporté à la version des provinces de l'Atlantique de l'édition 2017 du guide de référence de l'étudiant du cours C14.

